

France ? La revue *Géo* de septembre 2000 en propose 420 (dont le Morvan)... *Pèlerin Magazine* en propose, quant à lui, 450 (dont, encore une fois, le Morvan)...
22 – Finalement pourquoi ne pas demander l'avis des morvandiaux quant à leur appartenance à tel ou tel découpage territorial ?

PIERRE LÉGER

Jean Léva

De la pollution des panneaux en campagne...

À Pouques-Lormes, en cet été torride et orageux, précédant le 3^e millénaire, est apparue – comme la manne en Palestine – une floraison de panneaux grand écran et en grand nombre (statistiquement un par foyer du bourg).

Ici, place de l'église (environ vingt mètres en face)

– place de la mairie (à huit mètres devant le bâtiment portant l'inscription et la hampe du drapeau) ;
– ici, pour attirer la bienveillance des dieux, l'œil de Jupiter ou alors, l'éclat d'une grenade, les yeux bandés.

Ainsi Pouques s'est offert, dans sa seule rue – donc en majesté – un défilé de pancartes, comme à Paris, de la Bastille à la Nation voire, mieux qu'à Paris, où règne l'improvisation des oriflammes et banderoles. Ici la rigueur s'impose : plaque métallique et noblesse du blanc, plus blanc que blanc, avec un tronc porteur bravant l'éternité (1).

Après l'enfouissement des fils électriques qui zébraient l'horizon et la destruction de poteaux télégraphiques se trouvent en position

comme les radars sur la ligne Maginot : les pics de la communication ; et pourquoi ?

« Pour l'information des touristes. Ne savez-vous pas que les touristes, les étrangers sont ignorants de la géographie, de la faune, des us et coutumes du Pays ? »

– C'est un devoir de les leur indiquer ; avec des panneaux, l'information est permanente, de jour comme de nuit.

– C'est maintenant le droit des touristes que d'être informés : avec des panneaux le long des routes, personne n'y échappera. En fait il s'agit d'une décision collective. Toutes les cités du canton jusqu'au plus modeste hameau recevront dotation de cet équipement.

Alors soufflera l'enthousiasme pour l'accueil touristique comme il souffla au retour des cendres de l'Empereur...

et pour ce faire :

– l'évidente bonne conscience des décisionnaires proclamée lors de l'incontournable inauguration ;

– l'ironie mordante mais toujours passive des gens du Morvan (ils en ont vu d'autres) ;

– l'amertume des nouveaux résidents devant la conquête de l'artificiel sur l'authentique.

Mais, pour qui – à Pouques – ces panneaux ?

Pouques détient le privilège d'une implantation éloignée des axes de communication donc pas de trafic routier bruyant, continu, et en conséquence pas de touristes itinérants.

Au reste rien ne peut les y attirer, il n'y a ni boulanger, ni maréchal-ferrant, ni hôtel ou gîte, ni tabac (hélas) et les vingt-trois « troquets » recensés par Vauban se sont « délocalisés »...

Seuls subsistent le beuglement des charolaises à la recherche de leurs veaux et un vallonnement verdoyant ouvrant sur l'espace... une vraie découverte pour quelques ralleys de citadins.

Alors Pouquets (2) Réveillez-vous !
À vos plumes, à vos tags !

pour que disparaissent ces plaques blafardes, incongrues, et l'ignorance qui les inspira.

Il n'en demeure pas moins à Pouques, un problème de tourisme et de cohabitation né des flux venus du plat-pays – déjà 20 % des foyers – qui n'a pas eu besoin des « pics de la communication » pour s'installer.

Comment apprivoiser ces yeux bleus, nordiques, les ouvrir à quelque convivialité et les entendre dire leur participation sinon naîtra un cloisonnement au relent de colonisation...

Comment alors, simplement, exprimer avec eux les services qui amélioreraient leurs implantations et leurs séjours contribuant ainsi à une structure villageoise plus ouverte à l'économique et à l'échange.

UN POUQUET, JEAN LÉVA

(1) Budget pour le canton : 351 432 F, soit 35 000 F par commune, et 600 F par foyer Pouquet ; couvert, il est vrai, à hauteur de 70 % par la collectivité nationale.

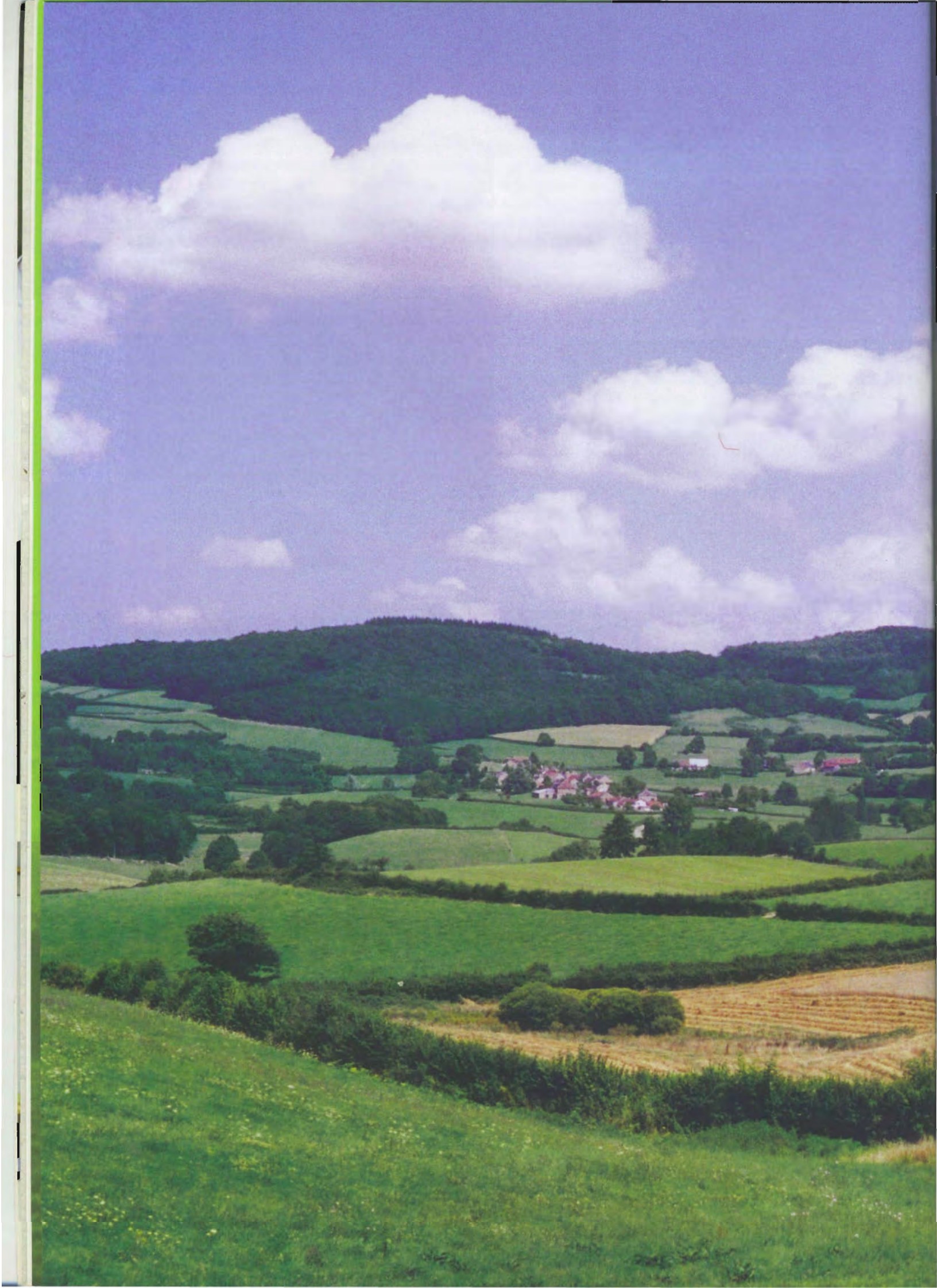
(2) Pouquet : originaire de Pouques (Nièvre). Dictionnaire étymologique des noms de familles de France – 1951 – Larousse sélection Albert Dauzat p. 2181.

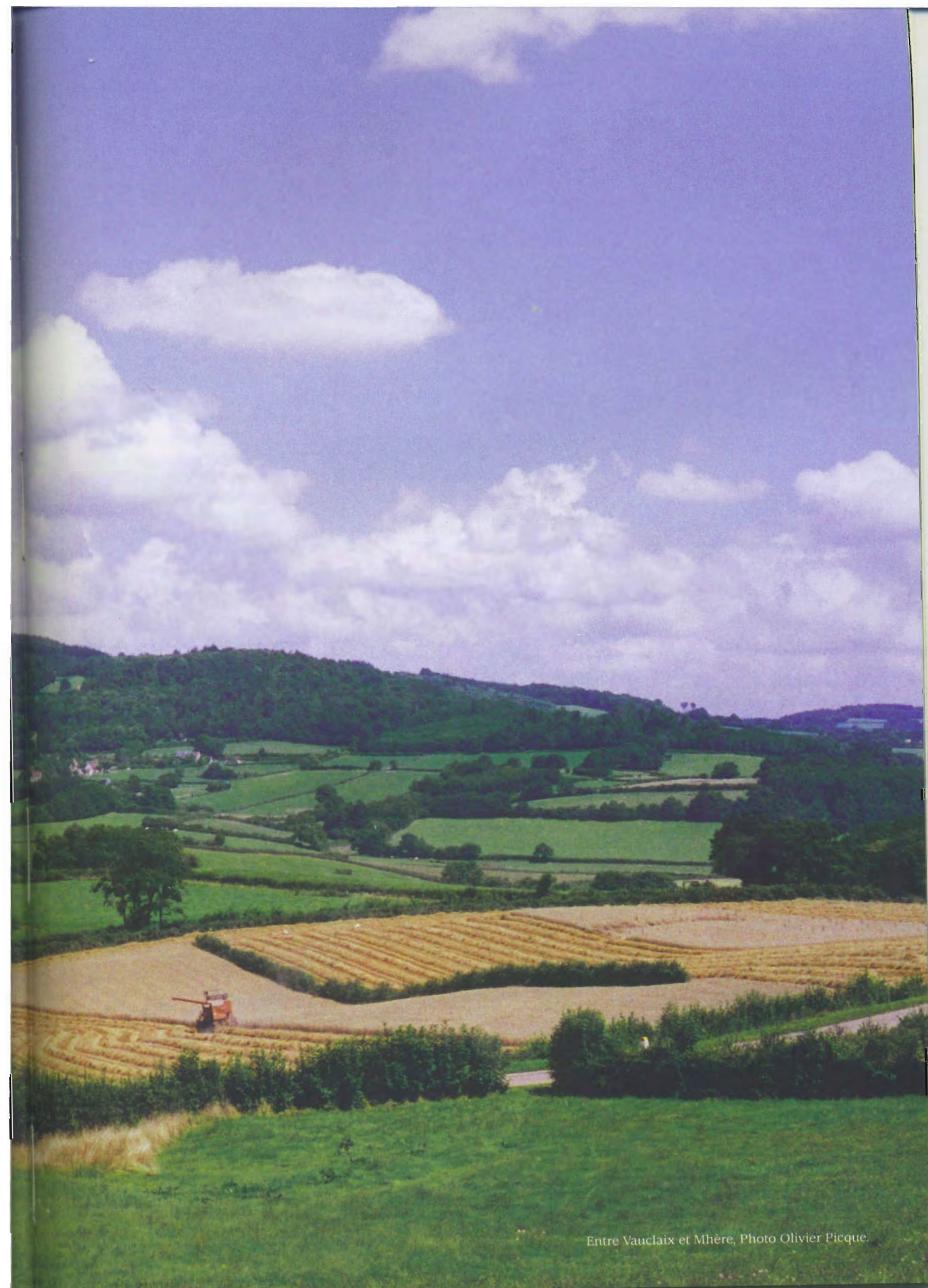
Anne-Catherine Loisier

Organisation des Pays et identité morvandelle :

la nécessaire conciliation

À la nouvelle du projet de loi sur le "Pays", nombreux sont ceux qui ont cru en l'avènement d'un Pays du Morvan. Attendu et espéré par beaucoup de morvandiaux, ce territoire "vécu" n'est pourtant pas encore pour demain.





Entre Vauclaix et Mhère, Photo Olivier Picque.

En effet, des considérations politico-administratives ont enterré une fois de plus le "rêve" des "gens du Morvan".

Il va donc vraisemblablement falloir s'accommoder d'un Morvan morcelé en quatre pays (avallonnais, autunois, nivernais et cote-d'orien).

A présent, l'enjeu pour les partisans d'un "Grand Morvan" est d'organiser une cohésion entre les futurs Pays de manière à poursuivre la valorisation et le développement de l'entité "Morvan" au sein de l'Europe.

La tâche ne sera pas aisée.

Elle va demander beaucoup de volonté, d'efforts et de concessions de part et d'autre. Mais la chose est d'autant plus possible que chacun en comprendra la nécessité.

Le Parc naturel régional du Morvan et le tissu associatif, très présent et très actif en Morvan, détiennent les rênes de cette démarche.

En effet, ils sont les plus à même de définir avec les "Pays", et dans le cadre d'un "conseil de développement du Morvan" réunissant

l'ensemble des acteurs locaux, les grandes orientations à mettre en oeuvre de façon coordonnée.

Il est capital que cette cohésion et cette cohérence soient préservées, sans quoi chaque Pays risque de mettre en oeuvre une stratégie propre, déconnectée de celles des autres. Le résultat ne serait certainement pas aussi efficace qu'une politique concertée et, plus grave, il desservirait l'identité morvandelle à laquelle nous sommes tous très attachés.

ANNE-CATHERINE LOISIER.
Conseillère régionale.

François Maney

Intercommunalité

Sauver les communes rurales en les rassemblant, en les rassemblant. Il convient, en quelque sorte, d'associer des collectivités de même importance démographique et

ayant les mêmes problèmes d'équipement et de financement de ceux-ci. Il est donc évident que cela serait dévoyer les communautés rurales que de les fondre avec une agglomération importante et surtout de type urbain ; elles seraient très vite transformées en banlieues et elles perdraient leur identité ; cela s'est déjà produit de nombreuses fois, au siècle dernier, et même beaucoup plus récemment.

Toutefois une collaboration étroite s'impose avec la ou les villes proches, mais un partenariat est à imaginer. Cette imagination nous fait défaut aujourd'hui dans ce monde sans repère et déresponsabilisé, sans âme. Des projets existent ; il nous faut les réaliser, sur le canton de Lucenay-l'Evêque en particulier, c'est le seul moyen aujourd'hui d'envisager l'avenir avec calme et sérénité.

L'intercommunalité doit conserver les valeurs des communes qui la composent afin de préserver l'esprit, l'histoire, la tradition, faute de quoi on créerait un magma infor-



Chastellux – Octobre 1991. Photo : Marc Rozanski